



# HOB0

## HABILITATION ÉLECTRIQUE NON ÉLECTRICIEN EXÉCUTANT

### DURÉE DE LA FORMATION

#### Durée totale : 7 heures

- Formation : 7 heures sur 1 journée
- Pas d'examen
- Nombre de participants : 12 maximum.

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien travaillant dans des environnements à risques électriques (ex. maçon, peintre, agents de nettoyage, terrassiers...) sous les ordres d'un chargé de chantier ou de travaux.

### PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise de la langue française. Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

### OBJECTIF

- Être formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510 ;
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des ouvrages ou installations BT/HT ;
- Connaître les conditions d'approche électriques dans la zone de travail et les limites ;
- Savoir utiliser l'outillage adapté ;
- Savoir travailler sous les ordres d'un chargé de chantier ;
- Être informé de la nécessité d'avertir le chargé de chantier de tout dommage porté aux ouvrages ou aux installations durant les travaux.

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Appareillages et matériels de sécurité (visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage,...) ;
- Ordinateur + rétroprojecteur (vidéo).

## PROGRAMME DE LA FORMATION

<b>NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc. ;</li><li>- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.) ;</li><li>- Les différents domaines de tension ;</li><li>- Les zones d'environnement et leurs limites ;</li><li>- L'habilitation : principe, symboles ;</li><li>- Prescriptions des différentes zones de travail ;</li><li>- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;</li><li>- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;</li><li>- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.</li></ul>
<b>TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les acteurs concernés par les travaux ;</li><li>- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation, interdits, zone de travail, etc.) ;</li><li>- La zone de travail :<ul style="list-style-type: none"><li>– Application des prescriptions ;</li><li>– Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation.</li></ul></li></ul>



## **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Formateur reconnu pour ses compétences et justifiant de plusieurs années d'expérience dans la formation et les métiers dans le domaine électrique.

## **VALIDATION**

**REMISE D'UNE ATTESTATION DE FORMATION Á L'HABILITATION ÉLECTRIQUE  
Á L'ISSUE D'UNE ÉVALUATION (CONTRÔLE DES CONNAISSANCES)  
RÉALISÉE PAR NOTRE CENTRE DE FORMATION.**

